

Vente du siège : halte au mépris et à la désinvolture !

Pourquoi la direction de La Voix vend-t-elle notre siège ? Sommes-nous à ce point économiquement mal au point ? A qui va véritablement profiter cette vente (à l'un et/ou l'autre de nos actionnaires) ? Pourrons-nous investir dans notre développement ? Allons-nous réellement dégonfler notre dette (52 M€), alors que nous avons dû l'augmenter de 15 M€ du fait de l'intégration du pôle CAP ? Est-il pertinent de nous imposer un loyer ? Qu'aurons-nous à monnayer quand nous serons dépouillés de nos bijoux de famille ? Sommes-nous sur la pente glissante que nombre d'entreprises ont connu après pareille transaction ?

Oui, nous sommes inquiets, l'ensemble des salariés est inquiet. Nous souhaitons pouvoir débattre réellement de toutes ces questions ce mardi 23 février au comité d'entreprise, avec le directeur général du groupe, Jacques Hardoin. Celui-ci n'a pas cru devoir être présent. Il n'a rien de neuf à dire, assure-t-il. Il n'a pas « *de temps à perdre à convaincre des représentants des salariés systématiquement négatifs* ». Et condamnés, dans son esprit, à s'exécuter, comme vous tous.

A l'angoisse, il ajoute la colère. Nous voulons savoir, comprendre, tenter d'orienter la décision de la direction, d'obtenir des garanties. Nous ne resterons pas muets, même si, ce mardi, nous avons refusé les faux-semblants et protesté en quittant la salle du CE. Après avoir voté, à l'unanimité, la demande d'une réunion de CE extraordinaire sur le seul thème de la vente du siège. Notre patrimoine est avant tout intellectuel et professionnel, c'est vrai, mais également matériel, et ces pierres qui valent si cher sur la grand-place de Lille ont été érigées et rénovées peu à peu grâce aux efforts de tous.

L'intersyndicale Filpac-CGT – SNJ-CGT – SNJ - CFDT